Lecture linéaire 11 : Rimbaud, « Ma Bohème » *Poésies*, 1870

Introduction : « Ma Bohème » d'Arthur Rimbaud fait partie des premiers poèmes regroupés dans Les Cahiers de Douai et publié dans le recueil ***Poésies*** en **1870**. Dans ce sonnet charmant, l'homme « aux semelles de vent » évoque avec simplicité et humour ses souvenirs d'errance adolescente et raconte ses vagabondages dans la nature qu'il associe à ses activités de jeune poète.

Mais comment le poète transfigure-t-il cette expérience personnelle en lui donnant une intensité extraordinaire ?

Lecture expressive du poème

Composition : Dans les deux premiers quatrains, le poète fait le récit d'un vagabondage heureux puis dans les deux tercets, il évoque sa relation avec la nature, intimement liée à la création poétique.

Explication linéaire

I Le récit d'un vagabondage heureux. V1 à V8

Le titre du poème « Ma Bohème » est évocateur d'errance sans but, de voyage selon le hasard et la fantaisie. La Bohème (accent grave) désigne aussi un mode de vie des artistes souvent démunis et insouciants. Un mode de vie qui s'oppose au confort bourgeois. À ce terme, Rimbaud associe, dans le titre, le déterminant possessif « Ma » pour évoquer la vie qu'il a menée durant ses fugues. Ce titre « Ma bohème » le désigne d'emblée comme un poète en marge de la société, un jeune homme épris de liberté qui vit avec fantaisie, -sous-titre du poème- c'est-à-dire en privilégiant la rêverie, l'insouciance, l'imagination. **Les deux premiers quatrains font d'ailleurs, le récit d'un vagabondage heureux.** Les vers 1 à 4 associent d'emblée le voyage à la création poétique : « Je m'en allais les poings dans mes poches crevées, /Mon paletot aussi devenait idéal ;/J'allais sous le ciel, Muse ! et j'étais ton féal ;/ Oh ! là ! là ! que d'amours splendides j'ai rêvées ! » Le poème s'ouvre sur un verbe de mouvement « s'en aller » employé sans complément qui évoque une errance, un voyage sans itinéraire précis, l'imparfait accentue l'idée d'une action répétée, d'une habitude dans le passé. Le « Je » est bien, comme l'indique le paratexte, celui de l'auteur qui évoque ensuite avec humour son habit et sa posture de vagabond : « Je m'en allais les poings dans mes poches crevées,/Mon paletot aussi devenait idéal » Tout ici souligne la pauvreté : un

paletot est un manteau on note ici que les poches sont « crevées » c'est-à-dire trouées et qu'il est « idéal » c'est-à-dire qu'il n'est plus qu'une idée de manteau tant il est usé ! L'image des poings suggère peut être la révolte du jeune homme. Le vers 3 s'ouvre à nouveau sur le verbe « Aller » accompagné d'un complément de lieu imprécis « Sous le ciel » qui est mis en relief par une coupe inattendue de l'alexandrin (Coupe à 5 et non à la césure 6). Le voyage ouvre sur un ailleurs « Le ciel » propice à la rêverie et à la poésie : « J'allais sous le ciel Muse et j'étais ton féal;/Oh ! là ! là ! que d'amours splendides j'ai rêvées ! ». L'adolescent se présente ici, comme voué à la poésie à travers le terme « féal » qui désigne un chevalier dévoué à son seigneur. L'adolescent est, lui soumis à « la Muse » traditionnellement l'inspiratrice des poètes. Le nom employé ici avec une majuscule, personnifie la poésie (qu'il tutoie !). Le vers 4 traduit alors l'euphorie et l'enthousiasme du poète, dans une formulation exclamative, naïve et enfantine : « Oh ! là ! là ! que d'amours splendides j'ai rêvées !» L'emploi du passé composé montre que cette période encore proche de lui, est achevée et qu'il s'agissait d'un vagabondage heureux, propice à l'imagination et à la poésie. D'ailleurs, Rimbaud, s'amuse ici, puisque des termes familiers comme « Paletot », « crevées » côtoient des termes nobles comme « féal » « muse » « amours splendides »

Le second quatrain présente alors la poésie et le rêve comme le passe-temps favori du jeune voyageur : « Mon unique culotte avait un large trou./Petit Poucet rêveur j'égrenais dans ma course/Des rimes » La métaphore du Petit Poucet rêveur » mise en relief par le tiret, fait du fugueur un poète dont les rimes remplacent es miettes de pain. Le terme de « rimes » mis en relief par l'enjambement et en place de rejet fait de lui un voyageur poète. Le vagabondage heureux et créatif est encore exprimé aux V7 et 8 : « Mon auberge était à la Grande Ours./ Mes étoiles au ciel avaient un doux frou-frou » L'indication de lieu « Mon auberge » image traditionnelle du voyage, n'est pas ici un gîte véritable puisqu'elle évoque une nuit à la belle étoile propice à la rêverie et à une communion délicieuse avec la nature : « Mes étoiles au ciel avaient un doux frou-frou » Un frou-frou est un bruit léger produit par le frôlement ou le froissement d'une étoffe soyeuse. Le son des étoiles semble bercer le jeune poète. Cette communion délicieuse avec la nature est alors présentée dans les deux tercets.

II V 9 à 14 La relation du poète à la nature.

De manière étonnante, le deuxième quatrain se poursuit sur le premier tercet par un enjambement audacieux de strophe à strophe. Les deux tercets

évoquent les effets du voyage. Le vers 9 « Et je les écoutais assis au bord des routes » suggère l'idée de fatigue et le V14 souligne l'usure des chaussures « souliers blessés » mais ils traduisent surtout la douceur du moment de cette pause contemplative à travers les nombreux verbes de perception. : « Et je les écoutais assis au bord des routes,/Ces bons soirs de septembre où je sentais des gouttes/De rosée à mon front, comme un vin de vigueur. » Les verbes « écouter », « sentir », la comparaison « des gouttes de rosée comme un vin de vigueur » traduisent la communion avec la nature et les bienfaits que celle-ci prodigue au jeune vagabond. Le terme « vigueur » laisse entendre la force, la vie qui sont aussi celles de l'adolescence. Une nature à la fois protectrice et nourricière que le poète s'approprie comme le traduisent les déterminants possessifs « Mon auberge » « Mes étoiles ».

La nature et l'errance sont alors propices à la création poétique : « Où rimant au milieu des ombres fantastiques,/Comme des lyres, je tirais les élastiques/De mes souliers blessés, un pied près de mon cœur. » Rimbaud narre ici un poème en train de se faire comme le suggère le participe présent « rimant ». Le lieu est là encore imprécis et presque surnaturel « les ombres fantastiques » et les éléments de la nature s'animent : les étoiles parlent au poète : « Et je les écoutais » et les lacets de soulier, objets ordinaires, se transforment en cordes de lyre, instrument poétique par excellence associé au premier des poètes Orphée.

Le vagabond et le poète se confondent : le voyage comme la poésie sont pour Rimbaud synonymes de liberté et de création. On le voit, le jeune poète s'affranchit des règles traditionnelles de la poésie, se déjoue ici des règles du sonnet en jouant sur les rimes, les rythmes (souvent chaotiques enjambements audacieux, effet de rupture) mais aussi sur les mots. Les termes nobles côtoient ici les termes prosaïques. Rimbaud s'amuse : le mot pied par exemple désigne à la fois l'unité de mesure du vers et le membre qui sert à la marche.

Conclusion.

« Ma Bohême » est bien comme son sous- titre l'indique, une fantaisie, c'est-à-dire une œuvre originale qui suit plutôt les caprices de l'imagination que les règles et les conventions poétiques. Rimbaud transfigure alors par la poésie son expérience personnelle et si le voyage est l'expression d'une liberté de mouvement, la poésie est pour lui, celle d'une liberté de création.